

## Rassemblement des Familles spirituelles à Lourdes /18/20 Octobre 2013

### Atelier N° 6 / Engagement - Promesse

**Madame Chantal GRIMAUD**

**Associée à la Xavière**

Ce qu'est pour nous l'engagement.

Comment nous avons été amenés à choisir d'en faire un.

Quelles sont nos questions, nos convictions, nos hésitations ou difficultés.

### **I. Que représente pour nous l'engagement d'associé à la Xavière.**

Nous pouvons dire tout d'abord ce qu'il n'est pas: il n'est pas une consécration religieuse et il n'a pas de statut canonique. Il ne change pas notre état de vie. Et pourtant, je peux témoigner de ce qu'il a tout changé dans ma vie.

#### **A/ Son sens**

Il s'enracine dans ce qui fonde notre vie chrétienne: le baptême, par lequel Dieu notre Père nous appelle, par amour "*à suivre son fils Jésus Christ sur le chemin de Pâques, pour rassembler avec lui tous les hommes et réconcilier toutes choses en son Corps*" Cf/ notre formule d'engagement. C'est donc **un engagement qui vient, en prolongement du baptême, donner à notre vie à la suite du Christ, une couleur particulière qui est celle de la Xavière.**

Le fait qu'il soit prononcé en toute liberté, à l'âge adulte, au terme d'un long cheminement intérieur nous amenant à mieux connaître l'Esprit qui nous anime, à prendre conscience de notre identité spirituelle propre et de notre place dans l'Eglise, cela donne à notre vie une orientation qui, à la fois, l'unifie, la renforce et la dynamise.

Les associés sont amenés à faire l'expérience de recevoir comme un don ce charisme de la Xavière: en effet, nous ne sommes pas allés le chercher, nous l'avons découvert un jour par le hasard des lectures et des rencontres et nous nous sommes reconnus en lui. Cela a pu d'ailleurs nous étonner de constater que nous, laïcs, pouvions nous abreuver à la même source que des religieuses: " j'ai senti que c'était ma terre" disait l'une d'entre nous.

Nous avons vécu cela comme un appel du Seigneur à vivre concrètement, dans l'Eglise, la complémentarité des vocations. Un appel aussi à vivre davantage la radicalité de l'engagement du baptême: en effet, si je choisis librement et en toute conscience de suivre Jésus, ce ne peut être simplement du bout des lèvres; c'est forcément par toute ma vie et cela d'autant plus que je sais désormais dans quelle lignée spirituelle j'ai reçu la grâce de m'inscrire. L'héritage de la Xavière colore désormais ma mission, me donnant des repères pour vivre au quotidien et discerner les choix que j'ai à faire.

#### **B/ La mise en oeuvre concrète de l'engagement**

L'engagement d'associé à la Xavière, est d'abord temporaire, pour 2 ans et renouvelable. Il peut aussi, après au moins 2 renouvellements, devenir définitif.

Il nous associe à la spiritualité de la Xavière et non pas à une oeuvre particulière (même si, de fait, sur le terrain de la mission, il nous arrive souvent de travailler, religieuses et laïcs ensemble).

C'est un engagement à vivre selon **une charte de référence.**

Cette charte définit la **visée spirituelle** du groupe qui est naturellement très "xavière" et

orientée vers la mission. Cf/ les paragraphes "In Christo Jesu" et "Vocation du groupe"  
La charte précise ensuite les **objectifs de la vie du groupe** qui doit offrir à ses membres un chemin d'unification entre l'appel de Dieu et l'appel du monde : Marthe et Marie ensemble...  
Pour cela, le groupe a vocation à être un lieu de partage et de soutien, un lieu de discernement pour la mission, un lieu de vigilance qui nous aide à ordonner, structurer notre vie.  
La charte nous donne **une règle de vie** qui accorde une place centrale à l'eucharistie, prévoit l'oraison quotidienne, la relecture de la vie, l'accompagnement spirituel, la réconciliation, la retraite annuelle...etc...  
Elle est complétée par un règlement intérieur qui précise **l'organisation du groupe**, les rôles des responsables, les critères et la procédure d'admission, les différentes étapes du cheminement en vue de l'engagement qui s'étale sur 3 ans.  
Nous avons mis au point des modules de formation qui donnent un contenu à ces étapes.

L'engagement nous amène ainsi à faire partie d'un groupe qui s'est pas mal structuré au fil de ces dix dernières années. D'ores et déjà, il introduit dans le groupe des distinctions non négligeables.

La vie du groupe des associés à la Xavière se décline aujourd'hui à l'échelon local et à l'échelon national.

Tous les membres sans distinction participent à l'échelon local (rencontres mensuelles du groupe local, relations avec les communautés xavière...)

A l'échelon national, si tous sont conviés aux week-ends trimestriels, il est des temps de rencontre et de réflexion, des prises de décision auxquelles seuls les associés engagés prennent part.

Par ailleurs, les associés engagés apportent leur contribution financière à la vie du groupe (par le biais de l'Amicale des associés à la Xavière) et bénéficient en même temps d'une forme de partage des frais.

L'engagement, sa durée, son caractère provisoire ou définitif jouent aussi un rôle dans les responsabilités que l'on peut se voir confier dans les instances du groupe.

Quoiqu'il en soit, nous savons que notre charte peut évoluer et que l'organisation actuelle n'est pas gravée dans le marbre et devra s'adapter au fur et à mesure à ceux qui viendront et au contexte dans lequel ils vivront. "Adaptons-nous *perpétuellement*" disait Claire Monestés, "*soyons servantes du monde présent et non du monde d'hier*". L'ajustement permanent est en quelque sorte dans nos gênes.

## **II. Comment nous avons été amenés à choisir de prononcer un engagement.**

### **A/ L'histoire**

La réflexion sur les associés a commencé à la Xavière en 1993-94. Et les premiers engagements ont eu lieu en juillet 2001 sitôt la charte adoptée à titre expérimental par décret de la supérieure générale.

D'emblée, la question de savoir s'il fallait ou pas des engagements ne s'est pas posée. Il nous semblait évident, de part et d'autre, que faire partie des associés, supposait pour un laïc le choix de vivre "en union avec la Xavière, dans la complémentarité des vocations" et "selon la charte" et que ce choix devait être formalisé. La concrétisation par un engagement pris devant témoins de ce choix qui devait orienter toute leur vie correspondait d'ailleurs au désir profond des laïques concernées à l'époque. Elles souhaitaient poser un acte qui marque

vraiment pour elles, en l'officialisant, une nouvelle étape dans leur vie.

En 2001, l'engagement ne pouvait naturellement être que temporaire. Ce n'est qu'en 2005, quand le Chapitre a reconnu officiellement le groupe des associés, que la possibilité de s'engager définitivement s'est ouverte. Plusieurs associés ont demandé alors à franchir ce pas. Ils sont 6 à l'avoir fait à ce jour.

## **B/ Les questions qui demeurent aujourd'hui**

**Engagement temporaire, engagement définitif...** ne peuvent être que le **fruit d'un appel** du Seigneur. Nous avons bien senti cela dès le début.

Mais peu à peu, des questions se sont posées : l'engagement doit-il être considéré comme une condition obligatoire pour cheminer avec le groupe; n'est-ce pas trop exigeant, voire quelque peu élitiste ? Certains ne peuvent-ils pas se reconnaître dans la visée spirituelle de la charte, participer au groupe et adopter sa règle de vie, sans pour autant poser un acte officiel d'engagement ?

Devons-nous rester plus ouverts ? Au risque peut-être de voir apparaître un groupe à plusieurs vitesses ?

Il est certain que nous souhaitons être libres d'accueillir dans le groupe des chrétiens dont la situation personnelle n'est pas tout à fait ajustée à certaines exigences actuelles de l'Eglise (divorcés remariés par exemple...). Et il nous apparaît difficile, au point où nous en sommes de notre réflexion, de demander à ces personnes de poser un acte d'engagement.

Par ailleurs, certains laïcs mariés souhaitent partager la vie du groupe alors que leur conjoint n'envisage pas cette démarche pour lui-même. Bien que l'engagement ne modifie en rien l'état de vie, il peut, pour certains couples, poser problème.

Enfin, à notre époque, ne devons-nous pas nous réserver la possibilité d'envisager que des personnes puissent cheminer avec le groupe pendant un temps puis se retirer ? Cela s'est d'ailleurs produit avec un de nos membres qui a été appelé au diaconat, et a choisi de quitter le groupe ne pouvant pas tout assumer à la fois.

Aujourd'hui, nous sentons que sur tous ces points, nous avons besoin de nous laisser du temps pour mûrir.

Pour tenir compte de ces questions non vraiment résolues, et ne pas nous enfermer dans un modèle unique, nous avons toutefois décidé de modifier le processus de formation des futurs associés.

Le cheminement se passe désormais en 2 temps:

Tout d'abord 2 années proposées à tous les candidats pour se familiariser avec le charisme de la Xavière et expérimenter pour eux-mêmes la charte avec ses exigences. Au terme de ces 2 ans, la personne sait si le groupe est pour elle un chemin de vie ou pas et si elle désire y rester. Elle peut le faire sans s'engager.

Une 3e année, de discernement en vue d'un engagement n'est proposée qu'à ceux qui le souhaitent.

Nous n'avons pas assez de recul aujourd'hui pour savoir si, parmi ceux qui viendront ou sont actuellement en formation, quelques uns, ou beaucoup souhaiteront continuer à faire partie du groupe sans pour autant poser un acte d'engagement.